



DELIBERATION

N° SP_2026_10_005

SEANCE PLENIERE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 13 OCTOBRE 2026

Présidée par Monsieur Jean-Claude LEBLOIS

1ERE COMMISSION

SERVICE : Pôle patrimoine départemental et mobilités/Direction des bâtiments

OBJET : Ensembles immobiliers des collèges départementaux - Ajustement des programmes de travaux d'investissement

Elu(s) présent(s) : Mme ACHARD, M. ALLARD, Mme ALMOSTER-RODRIGUES, Mme AUPETIT-BERTHELEMOT, M. AUZEMERY, M. BEGOUT, M. BOISSERIE, M. BOST, Mme BOURDEAU, M. BUSSIÈRE, M. CUBERTAFOND, Mme DEBOURG, M. DESTRUHAUT, Mme GENTIL, M. GERAUDIE, Mme GUILHAT-BARRET, M. JOUANNY, Mme LALOGUE, M. LARCHER, M. LEBLOIS, Mme LHOMME LEOMENT, M. MALET, Mme MANUS, Mme MARCOUX-LESTIEUX, M. MIGUEL, Mme MORIZIO, Mme NEGRIER, M. NOUHAUD, M. OSTROWSKI, Mme PAULET, M. PIRONNEAU, Mme PLAZZI, M. RAYMONDAUD, Mme SELLÈS, Mme TLEMSANI, Mme TROUBAT, M. VEYRIRAS, Mme YILDIRIM.

Elu(s) absent(s) / excusé(s) sans procuration :

Elu(s) absent(s) ayant donné pouvoir : M. BARRY, excusé, a donné délégation de vote à Mme ACHARD ; M. ESCURE, excusé, a donné délégation de vote à Mme TLEMSANI ; Mme LARDY, excusée, a donné délégation de vote à M. AUZEMERY ; Mme TUYERAS, excusée, a donné délégation de vote à M. ALLARD.

PRESENTATION SYNTHETIQUE

L'état d'avancement des travaux et des diverses études relatifs aux opérations d'aménagement et de maintenance des collèges départementaux permet de compléter les prévisions budgétaires 2026.

INCIDENCES BUDGETAIRES

	Investissement		Fonctionnement	
	AP	CP	AE	CP
Dépenses	2 080 000 €	- 128 000 €		
Recettes				

RAPPORT

La présente délibération a pour objet de proposer divers ajustements des programmes d'investissements directs relatifs aux ensembles immobiliers des collèges. Pour mémoire, le montant global de crédits de paiement voté au Budget primitif (BP) 2026 s'élève à 6 430 000 €, y compris les participations aux travaux des cités mixtes sous tutelle régionale.

Ces ajustements se traduiront par l'inscription d'une autorisation de programme complémentaire à hauteur de 2 080 000 €, une désinscription de crédits de paiement à hauteur de 128 000 € ainsi qu'un redéploiement de crédits de paiement entre les différents programmes de travaux d'investissement des collèges.

I. Programmes pluriannuels de restructuration, d'extension et de maintenance lourde

Ces programmes de travaux ont fait l'objet de l'inscription d'un crédit de paiement global de 2 180 000 € au BP 2026.

Conformément au planning envisagé, les opérations suivantes se sont achevées à la fin de l'été :

- collège Jean Baptiste Corot à Aix-sur-Vienne : réfection de l'étanchéité et de l'isolation de la toiture terrasse du bâtiment logement ;
- collège Arsène Bonneaud à Nexon : réfection de la plonge et travaux de mise en conformité de la demi-pension ;
- collège Anatole France à Limoges : réfection des circulations et des cages d'escalier (1ère tranche) ;
- collège Guy de Maupassant à Limoges : création d'un espace sanitaire mixte et d'une salle de réunion et désamiantage des salles de classes du 2ème étage (1ère tranche) ;
- collège Firmin Roz à Limoges : création d'une cuisine pédagogique, réfection de la salle de sport, du vestiaire EPS et du réfectoire (3ème tranche) ;
- collège Paul Langevin à Saint-Junien : rénovation d'un logement et reprise de charpente.

Les opérations suivantes devraient s'achever aux vacances de Toussaint 2026 :

- collège Léon Blum à Limoges : remplacement du système de sécurité incendie, du système de déclenchement du plan particulier de mise en sécurité et de la sonnerie interclasse ;
- collège Albert Calmette à Limoges : remplacement du système de déclenchement du PPMS et de la sonnerie interclasse ;
- collège Jean Rostand à Saint-Sulpice-Laurière : réfection de la toiture de la demi-pension et des coursives ;
- collège Fabre d'Eglantine à Saint-Sulpice-les-Feuilles : rénovation et isolation des toitures terrasses de la demi-pension ;
- collège Simone Veil à Rochechouart : réfection des toitures du bâtiment externat et implantation de panneaux photovoltaïques.

Une autorisation de programme complémentaire de 30 000 € est proposée sur le programme de maintenance lourde afin d'achever la réfection des toitures du bâtiment externat au collège Simone Veil à Rochechouart.

Les crédits de paiement votés sur ces programmes sont suffisants pour couvrir les dépenses engagées et à venir sur l'exercice 2026.

II. Programme pluriannuel de transition énergétique

Ce programme de travaux a fait l'objet de l'inscription d'un crédit de paiement global de 2 070 000 € au BP 2026.

Les opérations suivantes devraient s'achever aux vacances de Toussaint 2026 :

- collège Pierre Mendès-France à Bessines-sur-Gartempe : rénovation des installations de chauffage intégrant une Gestion technique du bâtiment (GTB) ;
- collège Jean Rebier à Isle : réfection des façades et des toitures de l'externat, de l'administration et du logement et rénovation des installations de chauffage intégrant une GTB ;
- collège Pierre Donzelot à Limoges : rénovation des installations de chauffage intégrant une GTB ;
- collège Bernart de Ventadour à Limoges : rénovation des installations de chauffage intégrant une GTB ;
- collège Paul Langevin à Saint-Junien : rénovation des installations de chauffage intégrant une GTB.

Une autorisation de programme complémentaire de 150 000 € est proposée pour permettre de débiter la réfection et l'isolation des façades de l'externat 2 du collège Maurice Genevoix à Couzeix.

Les crédits de paiement votés sur ce programme sont suffisants pour couvrir les dépenses engagées et à venir sur l'exercice 2026.

III. Programme pluriannuel de confort d'été

Face à l'augmentation préoccupante et précoce des épisodes caniculaires et pour répondre aux défis posés par le réchauffement climatique, il est proposé de créer un nouveau programme de travaux et d'acquisition de matériels spécifiquement destinés aux collèges en matière d'adaptation aux fortes chaleurs.

Ce programme comprendra dans un premier temps l'acquisition de divers équipements tels que des ventilateurs mobiles et de plafonds, des climatiseurs et des stores qui contribueront à améliorer rapidement les conditions d'apprentissage dans les salles de classe. De plus, des espaces de fraîcheur seront créés à l'extérieur, permettant aux élèves de profiter de moments de répit durant les périodes de fortes chaleurs.

En complément de ces premières mesures, une délibération dédiée à un nouveau « Plan d'adaptation aux fortes chaleurs », regroupant l'ensemble des actions que le Département propose de mener à court et moyen terme, est présentée lors de cette séance plénière.

Pour amorcer cette démarche, une autorisation de programme de 1 700 000 € ainsi qu'une inscription de 100 000 € de crédits de paiement sont proposées.

La réalisation de ce programme sera partiellement dépendante des aides que l'État sera en mesure d'accorder au Département pour l'accompagner dans cette initiative.

IV. Programme de travaux des cités mixtes

Compte tenu de l'avancement des opérations portées par la Région Nouvelle-Aquitaine sur les établissements des cités mixtes, il est proposé de désinscrire 128 000 € de crédits de paiement.

V. Programmation annuelle de travaux

La programmation des opérations diverses d'aménagement, d'amélioration et de maintenance a fait l'objet d'une inscription de 1 800 000 € en crédits de paiement au BP 2026. Il est proposé de compléter ce programme annuel par la prise en compte d'opérations de maintenance et de sécurité présentant un caractère d'urgence. Cela nécessite l'inscription d'une autorisation de programme complémentaire de 200 000 € selon la répartition suivante :

Collèges	Nature des travaux	Montant AP (€ TTC)
Collège Albert Maurois à Limoges	Diagnostic structure métallique	5 000
Collège Jean Moulin à Ambazac	Raccordement de la centrale de traitement d'air de la demi-pension	20 000
Collège Pierre Mendès France à Bessines-sur-Gartempe	Complément pour reprise partielle de bardage	10 000
Collège Jean Monnet à Châteauneuf-la-Forêt	Reprises partielles de toitures	33 000
Collège Jean Monnet à Châteauneuf-la-Forêt	Déplacement de la ligne de self	20 000
Collège Maurice Genevoix à Couzeix	Réfection du barriérage de la cour	20 000
Collège Maurice Genevoix à Couzeix	Sécurisation des accès aux toitures	25 000
Collège Pierre Donzelot à Limoges	Réfection d'une salle de bain d'un logement de fonction	15 000
Collège Bernart de Ventadour à Limoges	Complément pour reprise des soubassements des murs extérieurs au droit de la cour	25 000
Collège Arsène Bonneaud à Nexon	Complément pour création d'un abri vélo	7 000
Collège Fabre d'Eglantine à Saint-Sulpice-les-Feuilles	Etude pour la déminéralisation de la cour	20 000

Compte tenu de l'avancement des opérations de maintenance, il est proposé de désinscrire 100 000 € de crédits paiement sur ce programme.

DECISION

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 3321-1 ;

Vu le code de l'éducation et notamment son article L. 213-2 ;

Vu la délibération de l'Assemblée départementale en date du 2 avril 2021 en matière de gestion du domaine départemental ;

Vu les programmes d'investissements immobiliers dans les collèges validés par délibération de l'Assemblée départementale en date du 2 avril 2026 ;

L'Assemblée départementale, légalement convoquée par son Président, réunie dans la salle de l'Assemblée de l'Hôtel du Département, 11 rue François Chénieux à Limoges, après en avoir valablement délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés :

DECIDE

d'approuver les ajustements budgétaires présentés dans le rapport ci-dessus ;

de ratifier une autorisation de programme complémentaire de 2 080 000 € ;

de désinscrire 128 000 € de crédits de paiement sur le programme de travaux des cités mixtes et 100 000 € sur le programme de travaux de maintenance annuelle ;

d'inscrire 100 000 € de crédits de paiement sur le programme de confort d'été ;

d'autoriser son Président à signer les autorisations administratives nécessaires à leur mise en œuvre.

35 Pour : Mme ACHARD, M. ALLARD, Mme ALMOSTER-RODRIGUES, Mme AUPETIT-BERTHELEMOT, M. AUZEMERY, M. BARRY (délégation de vote à Mme ACHARD), M. BEGOUT, M. BOISSERIE, Mme BOURDEAU, Mme DEBOURG, M. DESTRUHAUT, M. ESCURE (délégation de vote à Mme TLEMSANI), M. GERAUDIE, Mme GUILHAT-BARRET, M. JOUANNY, Mme LALOGUE, Mme LARDY (délégation de vote à M. AUZEMERY), M. LEBLOIS, Mme LHOMME LEOMENT, M. MALET, Mme MARCOUX-LESTIEUX, M. MIGUEL, Mme MORIZIO, M. NOUHAUD, M. OSTROWSKI, Mme PAULET, M. PIRONNEAU, Mme PLAZZI, M. RAYMONDAUD, Mme SELLÈS, Mme TLEMSANI, Mme TROUBAT, Mme TUYERAS (délégation de vote à M. ALLARD), M. VEYRIRAS, Mme YILDIRIM.

0 Contre :

7 Abstentions : M. BOST, M. BUSSIÈRE, M. CUBERTAFOND, Mme GENTIL, M. LARCHER, Mme MANUS, Mme NEGRIER.

0 ne prend pas part au vote :

0 absent / excusé sans procuration :

Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation,
La Directrice générale adjointe

Anne DELAPIERRE

Signé électroniquement par : Anne
DELAPIERRE
Date de signature : 14/10/2026
Qualité : DGA Ressources -
Administration générale et territoriale